



CAHIER des CHARGES CHAMPIONNAT de FRANCE KITESURF SPEED CROSSING et Kitefoil



Speed Crossing



Foil

2017





Sommaire

Sommaire	2
1. Préliminaires.....	4
1.1. Validité du cahier des charges.....	4
1.2. Structure de l'organisation.....	4
1.3. Assurance	4
1.4. Suivi de l'organisation.....	4
1.5. Règlement de la compétition	4
2. Infrastructures de la compétition.....	5
2.1. Décomposition des infrastructures de la compétition	5
2.2. Déroulement de la compétition.....	5
2.3. Infrastructures à terre, lieu central de vie	5
2.3.1. Réunions du comité de course et des membres du jury.....	5
2.3.2. Secrétariat.....	6
2.3.3. Rangement du matériel technique.....	6
2.3.4. Restauration (obligatoire le midi).....	6
2.3.5. Affichage d'informations à destination des compétiteurs, des officiels et de la presse..	6
2.3.6. Affichage d'informations à destination du public.....	6
2.4. Zone de compétition et d'entraînement.....	6
2.5. Moyens pour le déroulement des courses.....	7
2.5.1. Bateau comité	7
2.5.1.1. Définition	7
2.5.1.2. Caractéristiques	7
2.5.2. Bateaux pointeurs et bateau d'arrivée	7
2.6. Zone de compétition et d'entraînement.....	7
2.7. Abris pour les compétiteurs.....	7
2.8. Zone réservée au public	8
3. Personnel de la manifestation.....	8
3.1. Choix de l'équipe d'organisation	10
3.2. Identification des membres de l'organisation.....	10
4. Liste du matériel technique nécessaire au déroulement de la manifestation	10
4.1. Sonorisation - Animation.....	12
4.2. Moyens techniques à la disposition de la presse	12
4.3. Secours.....	12
4.4. Cérémonies officielles.....	12
4.5. Trophées.....	12
4.6. Soirées sponsors, Animations	12
4.7. Animations des jours sans vent	13
5. Compétiteurs.....	13
5.1. Frais d'inscription compétiteurs	13
5.2. Identification des compétiteurs	13
5.3. Inscriptions des compétiteurs.....	13
5.4. Aide aux compétiteurs pour le logement et à l'accès au site de la compétition	13
6. Budget de la manifestation	14
6.1. Les postes de recette	14
6.2. Les postes de dépense	14
6.2.1. Encadrement	14
6.2.2. AFCK	14
6.2.3. Animation	14
6.2.4. Structure	14
6.2.5. Sécurité	14
6.2.6. Communication.....	15



Dans la suite de ce document, toutes les recommandations en surligné rouge ont un caractère obligatoire pour l'organisation d'un Championnat de France.

- Les recommandations obligatoires sont principalement celles liées à la sécurité et au bon déroulement des courses.
- Les autres recommandations sont conseillées par l'AFCK pour garantir une prestation de qualité aux compétiteurs. En cas de difficultés financières de l'entité organisatrice, ces recommandations pourront ne pas être suivies à la condition d'en informer l'AFCK.

Si certains points du cahier des charges ne peuvent pas être respectés ou s'il y a des modifications sur certains points, l'AFCK doit mise en courant (ou à minima le conseiller technique en charge du suivi).



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>1. Préliminaires</p> <p>1.1. Validité du cahier des charges</p> <p>Ce cahier des charges est valide pour l'organisation du Championnat de France Kitesurf SPEED CROSSING.</p>		
<p>1.2. Structure de l'organisation</p> <p>La structure organisatrice du Championnat de France Kitesurf Speed Crossing est :</p> <p>.....</p>		
<p>1.3. Assurance</p> <p>Pour la manifestation, la couverture d'assurance en responsabilité civile organisateur est prise en charge par le contrat global de la F.F.V.L., par le biais de la licence-assurance du Président de l'association pour un club adhérent à la F.F.V.L.</p>	✓	
<p>1.4. Suivi de l'organisation</p> <p>L'AFCK devra être informée régulièrement de l'avancée du projet par la structure organisatrice.</p> <p>Si la structure organisatrice ne peut pas respecter les grandes lignes du cahier des charges nécessaires à l'organisation de la compétition, elle devra en informer l'AFCK impérativement au minimum 4 mois avant le début de la manifestation.</p> <p>Dans le cas contraire, l'AFCK estimera que les grandes lignes du cahier des charges sont respectées.</p>		✓
<p>1.5. Règlement de la compétition</p> <p>Ce cahier des charges du Championnat de France est à mettre en parallèle avec le règlement des compétitions des glisses aérotractées Kitesurf Courses valide.</p> <p>Il est du ressort de la structure organisatrice de tout mettre en œuvre dans son organisation pour que le règlement de la compétition ainsi que le principe d'équité des chances des compétiteurs puissent être respectés.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>2. Infrastructures de la compétition</p> <p>2.1. Décomposition des infrastructures de la compétition</p> <p>Les infrastructures de la compétition se divisent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des structures fixes (ou mobiles) permettant d'héberger les réunions de jury, les briefings des compétiteurs, les différentes cérémonies officielles. Elles sont réunies dans un lieu central de vie. • des structures fixes (ou mobiles) sur les spots de pratique. Les courses pouvant se dérouler en fonction des conditions météorologiques sur des lieux différents, chaque spot aura sa propre infrastructure. <p>Les structures peuvent être composées entièrement ou en partie de structures démontables (chapiteaux) installées de façon à résister aux intempéries (pluie et vent).</p> <p>Suivant la saison du déroulement de la compétition et leur fonction, elles devront être éclairées et chauffées.</p>		✓
<p>2.2. Déroulement de la compétition</p> <p>Les courses peuvent se dérouler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un endroit concomitant du lieu de vie de la compétition, • ou dans un ou des lieux éloignés (de telle façon qu'ils nécessitent un déplacement motorisé). <p>Dans l'éventualité où un seul site ne permettrait pas d'effectuer les courses dans des conditions sportives et de sécurité satisfaisantes, l'organisation doit disposer d'un ou de plusieurs sites complémentaires adéquats.</p> <p>Dans ce cas, les infrastructures sur les spots de pratique s'en trouvent multipliés. Elles peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit des structures mobiles (qui se déplacent facilement d'un spot à l'autre), • soit des structures implantées de façon foraine pour la durée de la compétition sur chacun des spots. 		
<p>2.3. Infrastructures à terre, lieu central de vie</p> <p>Le "lieu central de vie de la compétition" sert à héberger les différentes fonctions qui ne se déroulent pas sur le spot de compétition.</p> <p>On devra y trouver rassemblées les différentes fonctions ci dessous exprimées :</p> <p>2.3.1. Réunions du comité de course et des membres du jury</p> <p>D'une surface minimum de 20m², ce lieu est le centre de décision sportif de la compétition, les responsables sportifs pourront y travailler au calme tout en étant isolés.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>2.3.2.Secrétariat</p> <p>D'une surface minimum de 15m², et pouvant être inclus dans un lieu central, il sert à la fois d'accueil et de lieu de travail pour tout ce qui concerne l'organisation (inscriptions, classements...), il devra être équipé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 prises électriques (et d'un bloc multiprise). 		✓
<p>2.3.3.Rangement du matériel technique</p> <p>C'est le lieu qui accueille le matériel et l'équipe technique de l'organisation, il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être équipé d'un coin vestiaire, - être suffisamment sûr pour y stocker tout le matériel technique servant sur l'eau : bouées, mouillages ... - être équipé d'au moins 1 prise électrique et d'un bloc multiprise pour la mise en charge des V.H.F. 		✓
<p>2.3.4.Restauration (obligatoire le midi)</p> <p>En fonction de la configuration du site de la manifestation, lorsque la possibilité de se restaurer n'est pas offerte dans un environnement proche, l'organisation d'un bar-restaurant est souhaitée. Le panier repas du midi pour les compétiteurs est obligatoire, il faut prévoir de l'eau à leur disposition pour le midi et pour les temps de compétition.</p>		✓
<p>2.3.5.Affichage d'informations à destination des compétiteurs, des officiels et de la presse</p> <p>Le tableau officiel permettant un affichage destiné aux compétiteurs, aux officiels et à la presse doit être placé près du lieu de vie central. Si nécessaire, un panneau d'affichage identique doit être présent sur chaque site de compétition. Cet espace destiné à l'affichage des informations officielles doit être attenant à l'enceinte de jugement. Il doit être dans la zone accessible aux compétiteurs. Il doit comporter un support pour afficher (feuilles déjà imprimées) et marquer les informations officielles (panneau Velléda), et un support pour positionner le tableau des courses.</p>		✓
<p>2.3.6.Affichage d'informations à destination du public</p> <p>Les panneaux d'informations à destination du public (panneaux de la FFVL sur la sécurité et les règles de priorités, descriptif du site de pratique où se déroule la compétition, les dangers, les interdictions et les autres sites de pratiques alentours) sont affichés aux abords des zones réservées au public.</p>		✓
<p>2.4. Zone de compétition et d'entraînement</p> <p>Le parcours est matérialisé au minimum par 2 marques fournies par l'AFCK. Le parcours doit permettre d'accueillir 100 compétiteurs sur la ligne de départ. Cette zone ne peut en aucun cas être contiguë à une zone de baignade (zone tampon légale).</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>2.5. Moyens pour le déroulement des courses</p> <p>2.5.1. Bateau comité</p> <p>2.5.1.1. Définition</p> <p>Bateau à partir duquel se fait le départ.</p> <p>2.5.1.2. Caractéristiques</p> <p>Il doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un mât pavillon, - La pavillonnerie officielle AFCK. <p>D'une longueur minimum de 5 mètres, il doit pouvoir embarquer 4 personnes au minimum.</p>		✓
<p>2.5.2. Bateaux pointeurs et bateau d'arrivée</p> <p>Il y a au moins autant de bateaux pointeurs que de marques de parcours. Deux personnes sont sur chacun de ces bateaux dont au moins une en tenue adaptée pour aller dans l'eau et agueri à la récupération de kite. Un bateau relève les arrivées (peut être le bateau comité).</p>		✓
<p>2.6. Zone de compétition et d'entraînement</p> <p>En attente de leur course, les compétiteurs disposent d'une enceinte leur permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de préparer leurs ailes, • de décoller et de faire atterrir leurs ailes, • d'y stocker l'ensemble de leur matériel, • d'accéder facilement à la zone de pratique. <p>Ce vaste espace technique doit permettre un accès facile aux zones d'entraînement et de compétition.</p> <p>Cette enceinte est préparée et délimitée clairement.</p> <p>L'accès au public y est strictement interdit. La limitation d'accès au public doit être physiquement assurée avec des éléments qui ne devront pas mettre en danger les compétiteurs ni être potentiellement agressifs pour les ailes.</p> <p>Des personnels expérimentés et identifiables (Beach Marchal) mis à la disposition par l'organisation aideront au décollage, à l'atterrissage et à la sécurisation des ailes de traction des compétiteurs.</p> <p>Sa dimension est dépendante de la place disponible sur le spot mais doit pouvoir accueillir 100 compétiteurs en simultanément.</p> <p>Son positionnement, son dimensionnement et son organisation doivent être décidés en concertation avec le directeur de course.</p>		✓
<p>2.7. Abris pour les compétiteurs</p> <p>Sur chaque spot de la compétition, il est souhaitable de prévoir une possibilité d'abri pour les compétiteurs en attente de leurs courses.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>2.8. Zone réservée au public</p> <p>Le public doit disposer d'une zone accessible proche du déroulement des courses. Cette zone sera délimitée et ne devra pas présenter de danger ni pour le public, ni pour les compétiteurs. Son positionnement, son dimensionnement et son organisation doivent être décidés par le comité d'organisation.</p>		✓
3. Personnel de la manifestation		
Responsable général de la manifestation : il est le manager général de la manifestation.	Nommé par :	✓
Représentant de la FFVL : il représente l'AFCK et aide au bon déroulement du championnat.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
Directeur de course : il a la responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> • du choix du spot du jour, • du choix des courses et de leur durée. Il est en liaison radio avec le reste de l'équipe qu'il encadre.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
	Défraiement par :	✓
Directeur de course adjoint : présence facultative.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
Jury Race (traitement des réclamations) : de 3 à 5 personnes dont un président de jury.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
Equipages des bateaux pointeurs	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Restauration pris en charge par :	✓



		Fourni par	
		AFCK	Organi- sation
<p>Commentateur compétition - animateur : il commente les courses, il est animateur durant les diverses manifestations organisées pendant la compétition.</p>	Nommé par :		✓
	Déplacement pris en charge par :		✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :		✓
	Rémunération pris en charge par :		✓
<p>Secouristes et/ou service de secours : ils sont présents sur les sites des courses. Ils sont équipés d'une ambulance (pour évacuation si nécessaire).</p>			✓
<p>Sécurité nautique : cette équipe a en charge la sécurité nautique des courses et des entraînements. Ils possèdent le PSC1 (Prévention au Secours Civique de niveau 1) ou tout titre équivalent (AFPS) et le permis bateau. Ils sont en liaison radio constante avec le directeur de course. Un minimum de 1 bateau pour 10 compétiteurs (bateaux pointeur inclus) et d'un jet-ski avec un pilote aguerri est requis.</p>			✓
<p>Beach Marshall : Il travaille sous la responsabilité du directeur de course. Il gère les compétiteurs à terre. Il doit être aidé par des bénévoles compétents (1 pour 20 compétiteurs). Il est en liaison radio constante avec le directeur de course et le speaker.</p>			✓
<p>Secrétariat de course : il travaille sous la responsabilité du directeur de course. Il contrôle les pointages, les émargements et vérifie les résultats des courses. Il édite et affiche les résultats des différentes courses. Il assiste le directeur de course.</p>			✓
<p>Autres personnels : ils participent à l'ensemble des tâches auprès des différents responsables. Certains d'entre eux ont soit une expérience dans l'activité soit une formation pour assister au décollage et à l'atterrissage des ailes des compétiteurs.</p>			✓



		Fourni par	
		AFCK	Organi- sation
<p>3.1. Choix de l'équipe d'organisation</p> <p>Le choix des personnes assurant les principaux postes de responsabilité sera effectué par le responsable général de la manifestation en accord avec l'AFCK. Les autres membres de l'organisation seront nommés par le responsable général de la manifestation qui devra s'assurer de leur compétence dans la tâche qui leur est confiée.</p> <p>Si la structure organisatrice n'est pas en mesure d'avoir une équipe suffisante en nombre et/ou en qualification il doit en informer l'AFCK au minimum 4 mois avant le début de l'épreuve.</p>			✓
<p>3.2. Identification des membres de l'organisation</p> <p>Les membres de l'organisation devront pouvoir être identifiés facilement sur les spots de pratique.</p>			✓
<p>4. Liste du matériel technique nécessaire au déroulement de la manifestation</p> <p>Pour la durée de la compétition, le matériel décrit ci dessous devra être disponible.</p> <p>Il sera fourni en partie par la structure organisatrice et en partie par l'AFCK. L'ensemble de ce matériel devra être disponible et opérationnel la veille de la compétition pour des essais.</p>			
	Matériel	Quantité	
	Bateaux de surveillance/sécurité (> 5m de long et 50cv mini). Dans le cas où l'organisateur souhaiterait prendre d'autres types de bateaux (longueur et/ou puissance) et à son avis tout aussi efficace pour le dispositif sécu, il doit en informer l'AFCK par écrit.	1 pour 10 com- péti- teurs	✓
	Bateau pointeur (> 4,5m de long et 40cv mini). Dans le cas où l'organisateur souhaiterait prendre d'autres types de bateaux (longueur et / ou puissance) et à son avis tout aussi efficace pour le dispositif sécu, il doit en informer l'AFCK par écrit.	Autant que de marque s de par- cours	✓
	VHF 5/25 W (fixe ou portable, sur lieu central de vie)	1	✓
	VHF portable + sac étanche + batteries supplémentaires. Pour communiquer entre les différents postes de responsabilité.	16	Prêt pos- sible ✓
	7 bouées AFCK pour marques de parcours (5 rouges + 2 jaunes)	7	✓
	L'organisateur doit prévoir les lests et mouillages.		✓
	Eventuelles bouées supplémentaires		✓
	Mat de pavillon sur bateau comité facilement transportable (6 dra- peaux mini)	1	✓



		Fourni par	
		AFCK	Organi- sation
Cornes de brume pour annoncer les courses.	2		✓
Pavillonnerie World Sailing	1	Prêt possible ✓	
Fiches chronologiques des courses et formulaires jury		Mo- dèle ✓	Im- pres- sion ✓
Lycras	170	✓	
Supports pour drapeaux (selon signalétique des partenaires, F.F.V.L. et AFCK)			✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>4.1. Sonorisation - Animation</p> <p>La salle principale du lieu de vie et les différents spots de pratique doivent être sonorisés. Il est nécessaire de prévoir une sonorisation conséquente. Un animateur-commentateur devra être présent sur toute la durée de la compétition ainsi qu'une personne pour l'assister dans le montage/démontage journalier.</p> <p>Exemple d'équipement nécessaire pour la partie compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 sono mobile avec possibilité de connecter un ordinateur, • 1 micro avec fil + 1 micro HF, • 1 VHF pour être en lien avec les secrétaires de course, le Beach Marshall et le directeur de course. 		✓
<p>4.2. Moyens techniques à la disposition de la presse</p> <p>La structure organisatrice devra pouvoir mettre à la disposition de la presse présente sur la période de la manifestation un espace réservé équipé d'une alimentation électrique.</p>		✓
<p>4.3. Secours</p> <p>Une équipe de premiers secours devra être présente sur l'épreuve. Cette équipe peut être composée des membres de l'organisation possédant la qualification de secouristes, sécurité civile, pompiers.</p> <p>Une liaison radio et téléphonique, ainsi qu'un accès facile devront être prévus pour les services de secours (médecin, pompiers).</p>		✓
<p>4.4. Cérémonies officielles</p> <p>L'organisateur devra organiser les deux cérémonies officielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie d'ouverture au début de l'événement • Cérémonie de clôture et de remise des prix le dernier jour de l'épreuve après la fin officielle des compétitions. <p>La structure organisatrice devra en liaison avec l'AFCK :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir la liste des personnalités à inviter lors de ces cérémonies officielles. • Définir le lieu et les prestations de ces cérémonies. <p>Ces 2 cérémonies ont un caractère obligatoire pour chaque compétiteur et chaque membre de l'équipe d'organisation.</p>		✓
<p>4.5. Trophées</p> <p>Les trophées du Championnat de France Kitesurf Speed Crossing seront fournis par l'AFCK.</p>	✓	
<p>4.6. Soirées sponsors, Animations</p> <p>Les éventuelles animations festives pourront être organisées pour l'ensemble des acteurs de la manifestation.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>4.7. Animations des jours sans vent</p> <p>Il est important que la structure organisatrice prévoie des animations de substitutions pour les journées sans vent. Celles-ci pourront être des animations à caractère sportif ou culturel.</p>		✓
<p>5. Compétiteurs</p> <p>5.1. Frais d'inscription compétiteurs</p> <p>Les frais d'inscription sont au maximum de 20€/jourde compétition/compétiteur. Ces frais sont encaissés par la structure organisatrice au moment des inscriptions.</p> <p>L'ensemble des prestations comprendra au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le repas de midi boisson incluse, • L'eau durant toute la période de la compétition, • Les douches et les WC, • Le repas du samedi soir et une soirée conviviale. 		✓
<p>5.2. Identification des compétiteurs</p> <p>Lors des courses, les compétiteurs devront pouvoir être identifiés facilement par le public, par les membres du jury, et par les équipes d'organisation. Ils devront être dotés de lycras officiels.</p> <p>Les compétiteurs doivent obligatoirement porter ces lycras sur le site de compétition.</p>	✓	
<p>5.3. Inscriptions des compétiteurs</p> <p>Les inscriptions sont mises en place par l'AFCK et l'organisateur via un module informatique dédié et lié aux bases de données de la FFVL. L'organisateur désigne deux personnes de son équipe pour être administrateurs et suivre les inscriptions en temps réel.</p>	✓	✓
<p>5.4. Aide aux compétiteurs pour le logement et à l'accès au site de la compétition</p> <p>Toute aide devra être mise en œuvre par la structure organisatrice pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renseigner et aider les compétiteurs à trouver des hébergements, • prévoir un parking pour l'ensemble des compétiteurs, • faciliter l'accès aux différents sites de la manifestation et de la compétition. 		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
6. Budget de la manifestation		
6.1. Les postes de recette		
Composés : <ul style="list-style-type: none"> • Des inscriptions des compétiteurs, • De la subvention de l'AFCK, • Des subventions des collectivités locales et territoriales et des organismes du Tourisme, • Des subventions des organes déconcentrés du sport (DDJS, CNDS, Ligue de Vol Libre, Comité départemental de Vol libre), • Des partenaires de la compétition, • Des ventes diverses (buvettes, restauration, tee-shirts ...). 		✓
6.2. Les postes de dépense		
Composés :		
6.2.1. Encadrement		
<ul style="list-style-type: none"> • des dépenses d'hébergement et de déplacement des membres de l'organisation extérieurs à la structure organisatrice, • des rémunérations des postes rétribués, • des dépenses de restauration des membres de l'organisation. 		✓
6.2.2. AFCK		
<ul style="list-style-type: none"> • des l'hébergement et de la restauration d'un maximum de 2 officiels de la F.F.V.L. 		✓
6.2.3. Animation		
<ul style="list-style-type: none"> • des dépenses afférentes aux cérémonies officielles, • de la location de la sono, • de l'achat des récompenses pour les podiums. 		✓
6.2.4. Structure		
<ul style="list-style-type: none"> • de la location et la mise en place de structures mobiles ou foraines sur les spots de la compétition, • de la location du lieu de vie principal, • des frais de secrétariat et de préparation de la compétition, • des achats de consommables divers (essence, secrétariat), • de l'assurance de la manifestation. 		✓
6.2.5. Sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> • du gardiennage éventuel de la structure de la compétition, • de la location des bateaux nécessaires à l'organisation. 		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organi- sation
<p>6.2.6. Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • des dépenses pour les éventuelles soirées d'animation, • de la production des images, • de la communication par voie d'affichage au minimum dans la commune d'accueil, • des achats de visuels pour identifier les membres de l'organisation. 		✓

Pour l'AFCK

Pour le comité d'organisation,